

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 12 (1904)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 3 septembre 1904 (assemblée générale). — M. le Dr Félix JEANNERET, avocat à la Chaux-de-Fonds (présenté par MM. Ströehlin et Gallet); MM. HOLY frères, graveurs à Saint-Imier (présentés par MM. Ströehlin et Jarrys); M. Ch. MURISSET-GICOT, fonctionnaire postal à Genève (présenté par MM. Ströehlin et Jarrys); M. Edmond TISSOT, banquier à Lausanne (présenté par MM. Ströehlin et Jarrys); M. René BERGA, rentier à Fribourg (présenté par MM. Ströehlin et Duerest); M. Charles BROILLET, chirurgien-dentiste à Fribourg (présenté par MM. Duerest et Jarrys); sont reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 14 décembre 1904. — M. Albert RUEGG, à Muralto, Locarno (présenté par MM. Ströehlin et Edm. Balli), est admis comme membre actif.

Séance du 9 février 1905. — M. Joseph HAMBURGER, numismate à Francfort s/M. (présenté par MM. Ströehlin et Grossmann), est reçu membre actif.

Séance du 3 mai 1905. — LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE FRIBOURG (M. le professeur Dr Charles HOLDER, bibliothécaire), est reçue au nombre des membres actifs (présentée par MM. P.-Ch. Ströehlin et Duerest). — M. Manfred DÜR, commerçant à Burgdorf, Berne (présenté par MM. Grossmann et Jarrys), est admis au nombre des membres actifs.
